



## **Commission des Forêts d'Afrique Centrale**

*Une dimension régionale pour la conservation  
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

# **GROUPE DE TRAVAIL BIODIVERSITE DE L'AFRIQUE CENTRALE**

TRENTIEME REUNION, DU 11 AU 13 NOVEMBRE 2019

---

## **COMMUNIQUE FINAL DES TRAVAUX DE LA 30<sup>ème</sup> REUNION DU GTBAC**

**Kigali, du 11 au 13 novembre 2019**

## COMMUNIQUE FINAL DES TRAVAUX DE LA 30<sup>ème</sup> REUNION DU GTBAC

---

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC avec le soutien Technique et financier de la Coopération Allemande à travers le projet GIZ d'appui à la COMIFAC, a organisé du 11 au 13 novembre 2019, à **Kigali (Rwanda)**, dans la salle de réunion de l'hôtel **CHEZ LANDO**, la trentième réunion du Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC).

Cette réunion a été organisée en prélude de la onzième réunion du Groupe de Travail sur l'Article 8 (j) et les dispositions connexes (WG8J 11) et à la 23<sup>ème</sup> réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (OSASTT-23) qui se tiendront du 20 au 22 et du 25 au 29 novembre 2019 à Montréal au Canada.

Cet atelier avait pour objectifs :

- de passer en revue les différents points d'ordre du jour du SBSTTA-23 et du WG8J-11, identifier les thématiques pertinentes pour l'Afrique Centrale et adopter les positions communes des pays de l'espace COMIFAC sur ces thématiques ;
- de concevoir un cadre d'intervention lors du SBSTTA-23 et du WG8J-11 ;
- d'échanger sur l'état d'avancement des travaux de la Plateforme Intergouvernementale Sciences-Politique sur la Biodiversité et les services Ecosystémiques (IPBES) ;
- de faire le point sur le processus d'élaboration du cadre stratégique de la biodiversité pour l'après 2020 ;
- d'échanger sur la coordination de la mise en œuvre des projets et initiatives APA dans les pays de l'espace COMIFAC ;
- de restituer et échanger sur les conclusions des réunions régionales et internationales.

La 30<sup>ème</sup> réunion du GTBAC a réuni les Points Focaux de la CDB, du Protocole de Cartagena et du Protocole de Nagoya sur APA, les représentants des Réseaux affiliés de la CEFDHAC (REPAR, REJEFAC, REPALEAC et REFADD), le Coordonnateur National COMIFAC du Gabon, le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et les partenaires au développement (GIZ et WWF).

La modération des travaux a été faite par Messieurs **CHOUAIBOU NCHOUTPOUEN** et **AHMAT ABAYA Abdramane**, respectivement Expert Biodiversité et Coordonnateur APA de la COMIFAC et Point Focal CDB de la République du Tchad et pilote du GTBAC. Le rapportage a été assuré par les Points Focaux CDB de la République Centrafricaine et de la République du Congo, respectivement Monsieur **Cléoface Landry MABESSIMO** et Monsieur **Guy Faller Constant GANGA LOUAMBA**.

Les travaux ont été organisés en deux (2) phases, notamment :

- la cérémonie d'ouverture ;
- les sessions en plénières et en groupes.

### 1. Cérémonie d'ouverture

Présidé par le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, Monsieur **Raymond NDOMBA NGOYE**, la cérémonie d'ouverture a été marquée par deux allocutions et une photo de famille. Dans ses considérations préliminaires, Monsieur **AHMAT ABAYA Abdramane**, a d'abord souhaité la

bienvenue aux participants et les a exhortés à s'investir pleinement dans les différents débats afin d'atteindre tous les objectifs assignés à ce dite atelier. Enfin, il a suggéré que les travaux de cet atelier se déroulent dans une atmosphère détendue.

A son tour, Monsieur NDOMBA NGOYE a d'abord remercié le Gouvernement de la République du Rwanda d'avoir accepté d'abriter le GTBAC30 à Kigali et surtout pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à toutes les délégations auxquelles, il a souhaité la bienvenue et un agréable séjour en terre d'hospitalité du Rwanda.

Poursuivant son allocution, il a souligné que l'acceptation des autorités rwandaises d'accueillir cette réunion, traduit les efforts que ce pays consent pour la conservation et la gestion durable de la biodiversité et surtout son engagement pour la coopération sous régionale pour la gestion durable des ressources naturelles.

Il a ensuite exprimé la gratitude renouvelée de la COMIFAC à la Coopération Technique Allemande (GIZ) pour les appuis financiers et techniques fournis pour l'organisation de cette réunion.

Cette réunion intervient dans un contexte marqué par la mobilisation de la communauté internationale pour la révision du cadre stratégique pour la biodiversité, la préparation de la COP 25 de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, la préparation des vingt troisièmes réunions de l'Organe subsidiaire de la Convention sur la diversité biologique chargé de donner des avis scientifiques, techniques et technologiques, a-t-il indiqué.

Les résultats des travaux de ces rendez-vous internationaux, auront à coup sûr des impacts sur la conservation de la biodiversité dans notre sous-région, a-t-il ajouté, d'où la nécessité de préparer de façon coordonnée nos contributions à ces différentes rencontres.

Enfin, il a exhorté les participants, au regard de leurs expériences avérées dans le domaine de la biodiversité et des négociations internationales au sein de la Convention sur la diversité biologique, d'examiner avec diligence les points inscrits à l'ordre du jour de la réunion, avant de déclarer ouvert, les travaux de la trentième réunion groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale.

### **2. Déroulement des Travaux**

Les travaux se sont déroulés en quatre (4) sessions portant sur : (i) les échanges sur les conclusions des réunions régionales et internationales et les activités de la première réunion du Groupe de travail à composition non limitée Post-2020, (ii) l'état d'avancement de la mise en œuvre des décisions pertinentes adoptées lors des réunions de la CdP-RdP9, la CdP-3 et de la CdP14, (iii) examen des points inscrits à l'ordre du jour du SBSTTA-23 et du WG8J-11, (iv) l'état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route 2019-2020 du GTBAC.

A la suite de la présentation des objectifs, des résultats attendus, de la méthodologie de la réunion et de l'approbation de l'agenda de la 30<sup>ème</sup> réunion du GTBAC, les travaux se sont poursuivis en plénière par une série d'exposés suivie de débats et de travaux en groupe.

- **Echange sur les conclusions des réunions régionales et internationale :**
  - Le compte rendu verbal de la réunion sur les APAC, tenue à Kinshasa ;

- Le compte rendu verbal de l'atelier régional préparatoire sur le financement de la biodiversité et la mobilisation des ressources pour l'appui du cadre mondial pour la biodiversité après 2020, en Afrique francophone tenu du 6 au 8 Novembre 2019 à Kinshasa ;
  - La présentation des conclusions de la réunion du 1<sup>er</sup> Groupe de travail a composition non limitée sur le Post-2020 ainsi que les résolutions et décisions pertinentes de ladite réunion ;
  - Etat d'avancement des activités relatives à l'APA ;
  - Douzième atelier panafricain de l'initiative APA, tenu a Cap-Town, Afrique du Sud du 9 au 13 septembre 2019 ;
  - La présentation du compte rendu de la participation de la sous-région à la COP18 CITES.
- **Présentation des états d'avancement des décisions pertinentes de la CdP-RdP 9, la CdP-RdP 3 et de la CdP 14 :**
- Présentation des Points Focaux CDB des pays suivants : République du Congo ; République Centrafricaine, République du Tchad et la République Démocratique du Congo ;
  - Présentation des Points Focaux APA des pays suivants : République du Congo ; la RCA ; le Cameroun et la RDC.
- **Contribution pour le Cadre mondial pour la Biodiversité Post-2020 : questions à aborder.**
- **Etat d'avancement de la mise en de la feuille de route 2019-2020 du GTBAC :**
- Présentation de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route du GTBAC ;
  - Actualisation de la feuille de route 2019-2020 du GTBAC.

Les travaux en groupe ont porté essentiellement sur l'examen des points inscrits a l'ordre du jour de l'OSATT-23 et du WG-J8-11. Deux groupes ont été mis en place a cet effet.

- ✓ Le premier a examiné les documents suivants :
  - CBD/SBSTTA/23/3 sur la diversité biologique et les changements climatiques ;
  - CDB/WGJ8/11/5 et CBD/SBSTTA/23/4 portant sur les propositions d'éléments de travail éventuels sur les liens existants entre la nature et la culture dans le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.
- ✓ Le second groupe a examiné un seul document référencé CBD/SBSTTA/23/2 permettant d'éclairer les bases de données scientifiques et techniques du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.

A l'issus de ces échanges et des débats qui s'en sont suivi, des positions communes de notre sous-région sur les points inscrits à l'ordre du jour des réunions sus-citées ont été adoptées.

Au terme des travaux, plusieurs constats, résolutions et recommandations ont été formulés par les participants.

## Constats

Les constats suivants ont été faits :

- Retard dans l'envoi des documents relatifs à la présente réunion ;
- Perte de dynamisme au sein du groupe GTBAC ;
- Non-application par certains Points Focaux de la résolution du GTBAC qui stipule que : toutes les présentations au cours de ses réunions se fassent sous forme power point ;

## Recommandations

Le GTBAC 30 recommande :

➤ **A l'endroit des pays:**

- Utiliser de manière optimale les fonds mis à disposition pour la mise en œuvre des projets dans le délai imparti ;
- Préparer les personnes désignées pour prendre part aux différentes réunions pour leur participation active aux travaux ;
- Contribuer au processus préparatoire du cadre mondial pour la biodiversité post-2020 ;
- Organiser des sessions de restitutions des réunions ;
- Redynamiser de la synergie entre les Point Focal CDB des Conventions et les Accords Multilatéraux sur l'Environnement ;
- Mettre en œuvre la feuille de route 2019-2020 du GTBAC au niveau national ;
- Renforcer les capacités opérationnelles des structures de recherches sur les ressources génétiques dans les pays ;
- Développer les bases de données sur ressources les génétiques et les connaissances traditionnelles associées ;
- Designer les Points Focaux sur l'article 8j) et ses dispositions connexes ;
- Créer des comités nationaux de biosécurité.

➤ **A l'endroit de la COMIFAC :**

- S'impliquer d'avantage dans le processus de validation des TDRs soumis par les pays dans le cadre de la mise en œuvre du projet GIZ en appui à la COMIFAC.

## Remerciements

Les participants à la 30<sup>ème</sup> réunion du GTBAC, tenue à Kigali (Rwanda), du 11 au 13 novembre 2019, remercient le Gouvernement et le peuple rwandais pour l'accueil et l'hospitalité réservés aux délégués venus des pays de l'espace COMIFAC.

Fait à Kigali, le 13 novembre 2019

**Les Participants**